

# Référentiel de Formation

## « Agent(e) Spécialisé(e) en Sécurité Privée »

### Titre RNCP de niveau 3

(Enregistrement au RNCP par la décision du directeur général de France  
Compétences en date du 31/05/2023)

Les titulaires de ce **titre RNCP niveau 3** pourront accéder à la carte professionnelle : « **Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage** »  
**175h – 5 semaines de formation (hors temps d'examen).**



Nota : PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 27 JUIN 2017 PORTANT CAHIER DES CHARGES  
APPLICABLE A LA FORMATION INITIALE AUX ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ

Le Certificateur de ce titre professionnel a voulu perfectionner les compétences des agents de sécurité afin qu'ils puissent les mettre au service des personnes.

L'ASSP est un agent spécialisé ayant suivi un apprentissage théorique et pratique précis, en corrélation parfaite des besoins réels du terrain en matière de sécurité privée, secourisme, et sécurité incendie lui permettant d'exercer une surveillance humaine de qualité pour protéger les biens et les personnes.



#### 1. Pré-requis pour accéder à la certification (hors VAE)

- ✓ Disposer d'une **autorisation préalable** d'entrée en formation ou d'une carte professionnelle valide, conformément aux articles L. 612-22 et L. 612-23 du code de la sécurité intérieure (CSI) ;
- ✓ Pour un ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou pour un ressortissant d'un pays tiers, s'il ne justifie pas d'une **connaissance de la langue française** suffisante pour l'exercice d'une activité privée de sécurité (attesté par un brevet ou un diplôme de niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) ;
- ✓ Pour un ressortissant étranger, être titulaire, depuis **au moins cinq ans, d'un titre de séjour lui permettant d'exercer une activité sur le territoire national.**



## 2. Blocs d'activités évalués

**BC1** : APPLIQUER LA LÉGISLATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LE CADRE DE SES MISSIONS

**BC2** : GÉRER LA SÉCURITÉ PAR DES SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE

**BC3** : RÉALISER UNE MISSION DE CONTRÔLE D'ACCÈS, FILTRAGE ET PALPATION DE SÉCURITÉ

**BC4** : METTRE EN ŒUVRE LES GESTES DE PREMIÈRE INTERVENTION EN INCENDIE ET EN SECOURISME

**BC5** : GÉRER UN CONFLIT, UNE SITUATION CONFLICTUELLE DÉGRADÉE ET UNE MENACE TERRORISTE

## 3. Programme détaillé

### TRONC COMMUN : 41h

#### MODULE JURIDIQUE :

##### Environnement juridique de la sécurité privée :

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	4 heures
Connaître les dispositions utiles du code pénal	3 heures
Application de l'article 73 du code de procédure pénale	2 heures
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	1 heure
Connaître les principes de la République française	3 heures
Respecter la déontologie professionnelle	4 heures

#### MODULE STRATÉGIQUE :

##### Gestion des premiers secours :

Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique
---	--

##### Gestion des risques et des situations conflictuelles :

Savoir analyser les comportements conflictuels	3 heures
Savoir résoudre un conflit	2 heures

##### Transmission des consignes et informations :

Savoir transmettre des consignes	2 heures
Réaliser une remontée d'informations	3 heures



## MODULE SPÉCIFIQUE "SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE" : 134h

### MODULE GESTION DES RISQUES

#### Gestion des risques - Connaissance des vecteurs d'incendie :

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
Connaître les dispositions utiles du code pénal	2 heures
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées	1 heure
Evaluer les risques professionnels : Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ; Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques ; Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.	7 heures
Initiation au risque incendie	7 heures dont 3 heures de mise en situation pratique
Maîtriser la gestion des alarmes	7 heures dont 4 heures de mise en pratique
Protéger le travailleur isolé	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
Sensibilisation aux risques électriques	2 heures

#### Prévention des risques terroristes (13 heures) :

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	45 minutes
Connaître les différentes menaces terroristes	45 minutes
Connaître les niveaux de risque associés	1 heure
Connaître les différents matériels terroristes	1 heure
Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	1 heure
Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	1 heure
Savoir entretenir sa culture de la sécurité	30 minutes
Se protéger soi-même	2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique
Protéger	
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	
Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
Sécuriser une zone	
Secourir : identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	30 minutes
Secourir : notions de secourisme "tactique"	1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique
Secourir : alerter les secours	30 minutes

## MODULE GESTION DES CONFLITS

### Gestion des risques et des situations conflictuelles :

Être capable d'analyser les comportements conflictuels Être capable de résoudre un conflit Être capable de gérer une situation conflictuelle	9 heures dont 7 heures de mise en pratique
--	--

### Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées :

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes	7 heures dont 4 heures de pratique
---	------------------------------------

## MODULE STRATÉGIQUE

### Connaissance de l'outil informatique – Transmission :

Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes	2 heures
--	----------

## MODULE PROFESSIONNEL

### Surveillance et gardiennage :

Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations	8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique
Savoir contrôler les accès	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	13 heures, dont 9 heures de mise en situation pratique
Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	7 heures

### Évènementiel :

Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	5 heures
Identifier les acteurs d'un événement	1 heure
Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements	1 heure
Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

### Télesurveillance et vidéoprotection :

Systèmes de télesurveillance et de vidéosurveillance	7 heures, dont 4 heures de mise en situation pratique
--	---

